CONSULTATION FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

COMMUNITY MANAGEMENT

SOMMAIRE

1. Présentation de la FFVoile
2. Contexte
3. Objectifs
4. Missions proposées
5. Evènements
6. Thématiques abordées
7. Eléments de réponses attendus
8. Les critères de sélection
9. Le calendrier
10. Annexe : Comptes FFVoile

1. PRESENTATION DE LA FFVOILE

La voile, c'est plus qu'un sport !

La voile est une pratique #Passion, offrant des #Sensations aussi bien lors d'une navigation loisir ou compétitive. C'est le #Respect de son environnement. C'est l'anticipation et la maitrise des éléments pour une voile #BienEtre. C'est une envie partagée de #Transmission pour ouvrir de nouveaux horizons. Un #Engagement bénévole ou professionnel. C'est l'#Innovation, la recherche de la #Performance. Le #Plaisir d'être sur l'eau quel que soit son âge, ses envies.

Association loi 1901, délégataire de l'Etat pour l'organisation du Sport Voile sous toutes ses formes, la Fédération Française de Voile, avec son réseau de 1074 clubs réparti sur l'ensemble du territoire :

- Accueille, encadre et forme tous les publics,
- Anime, labellise et représente un réseau national de clubs,
- Promeut, partage et développe le sport sous toutes ses formes de pratiques,
- S'engage socialement et préserve son environnement, son terrain de jeu,
- Planifie, réglemente et arbitre toutes les compétitions,
- Détecte et accompagne les sportifs de haut niveau.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

La FFVoile est également membre du Comité National Olympique et Sportif Français et le seul organisme Français affilié à World Sailing (Fédération Internationale de Voile).

Elle est représentée sur l'ensemble du territoire par ses ligues (18) et ses comités départementaux (91). Elle s'appuie sur un réseau de clubs affiliés (1074) à qui elle attribue, après consultation des demandes, des labels. Parmi ceux-ci, le label Ecole Française de Voile forme un réseau de 432 clubs dédié à l'apprentissage et à la découverte de la voile.

La FFVoile, c'est 1,2 millions de personnes accueillies dans son réseau de clubs sur l'ensemble du territoire. Elle regroupe 262 283 licenciés en 2021 et propose un calendrier sportif de plus de 6000 épreuves dont 27 Championnats de France.

LIEN VERS PROJET FEDERAL

2. CONTEXTE

Les réseaux sociaux sont pour la FFVoile un axe de promotion de sa pratique et de ses activités indispensables. Depuis de nombreuses années la FFVoile a développé une ligne éditoriale différenciante et une communauté forte de plus de 100 000 abonnés.

Ces principaux comptes sont :

- Facebook @FFVoile (45 711 abonnés)
- Instagram @ffvoileFRA (22 300 abonnés)
- Twitter @FFVoile (17 200 abonnés)
- Facebook @FRASailing (6 862 abonnés)

Elle gère également une page Youtube, des pages facebook dédiées (Engie Kite Tour, Championnat de France Jeunes, SOF, LNVoile, Fairedelavoile.fr…) ainsi que des groupes (Handivoile, #Generation2024 ; Kiteboard…).

Par ailleurs, le Président de la Fédération, Jean Luc Denéchau dispose de trois comptes (Twitter, Facebook et Linkedin) qui font partie du dispositif global « réseau sociaux » de la fédération. A ce titre, ils intègrent le dispositif général et peuvent faire l'objet de publications dédiées.

Suite à une réorganisation de son Service Communication et Partenariats, la Fédération Française de Voile souhaite externaliser l'animation, la mise à jour de ses comptes réseaux sociaux sous la supervision du Responsable Communication et Partenariats et du Président de la Fédération Française de Voile.

3. OBJECTIFS

La Fédération Française de Voile utilise les réseaux sociaux pour promouvoir son sport et plus globalement faire rayonner son univers nautique. Ses publications accompagnent ses clubs dans le développement de la pratique, qu'elle soit loisir ou compétitive. Elle met en lumière ou partage les

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr
La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

bonnes pratiques et les engagements remarquables. Elle promeut les services qu'elle propose qu'ils soient à destination de ses clubs, des bénévoles et des professionnels de son réseau ou à destination de ses licenciés. Elle encourage la pratique de la voile, en ce sens, elle communique sur ses réseaux pour recruter de nouveaux membres. Elle promeut des événements nationaux pour attirer plus de pratiquants et accroitre leur notoriété. Elle souligne les performances françaises lors des grandes compétitions nationales ou internationales, open ou jeunes. Elle contribue aux problématiques écologiques, sociétales et également économiques. Elle souligne l'implication de ses partenaires qui l'accompagne.

4. MISSIONS PROPOSEES

Sous la supervision du responsable communication et partenariats de la Fédération Française de Voile et en lien avec la politique générale du Conseil d'Administration de la FFVoile, le prestataire aura pour missions :

4.1 LA PUBLICATION DES CONTENUS FEDERAUX

Le prestataire sera en charge de diffuser et d'éditer de façon optimale les contenus produits par la Fédération et ses prestataires (rédacteurs, photos, vidéos, motion design, draw my life…).

Afin que les contenus publiés soient le mieux référencés par les algorithmes, le prestataire veillera au bon respect des normes dont (liste non exhaustive) :

- Des titres bien travaillés,
- Des visuels optimisés,
- Des identifications et des #tags pertinents en fonction de la plateforme,
- Des timings de publication adaptés aux plateformes…

Ces publications se feront sur la base du planning éditorial de la Fédération Française de Voile. Planning de publications pour lequel le prestataire participera à l'élaboration et qui comprendra, également le recyclage de contenus dans le temps.

Dans ce cadre, le prestataire proposera un plan détaillé d'animations digitales par compte, par cible, en précisant le déroulement temporel et son intégration dans le planning global. Ces échanges se feront dans le cadre de réunions de coordination régulières auxquelles le prestataire devra participer.

Lors de la production de « Lives vidéo » produits par un prestataire de la FFVoile, le prestataire sera en charge d'en assurer la publication sur les réseaux sociaux, la promotion en amont, le suivi technique et la modération lors des diffusions.

4.2 LA PROMOTION PAYANTE DES CONTENUS

En complément des publications évoquées en 4.1, le prestataire sera en charge d'assurer la promotion payante des contenus. Pour ce faire, il utilisera des outils dédiés et le budget alloué par le responsable

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr
La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

communication et partenariats afin de booster les performances de certaines publications. A cet effet, le prestataire devra lors des réunions de coordination apporter sa préconisation notamment en termes de montants, durée, ciblage…

4.3 LA CREATION DE CONTENUS

Le prestataire sera également amené à créer lui-même des contenus qui s'intégreront au planning éditorial. Pour ce faire, le prestataire pourra être amené à réaliser par lui-même des (liste non exhaustive) :

- Citations graphiques,
- GIF animés ;
- Diaporamas animés et scénarisés ;
- Jeux Concours…

L'ensemble de ces contenus devront être réalisés en respect de la charte graphique de la fédération, notamment la mise en avant des partenaires de la FFVoile.

4.4 LA VEILLE DIGITALE ET LA MODERATION

Le prestataire sera en charge de faire une veille digitale lui permettant d'alerter le responsable communication et partenariats et d'être réactif quant à l'actualité et aux publications réalisées par les influenceurs, les médias, les marins, les partenaires…

Cette veille lui permettra également d'être force de proposition et opportuniste pour optimiser la ligne éditoriale.

Le prestataire devra également prévoir de gérer la modération de l'ensemble des réseaux sociaux de la FFVoile.

4.5 LA REALISATION DE BILANS ET D'INDICATEURS

Le prestataire réalisera des bilans des différentes publications par thématiques et mettra en place des indicateurs de performance pour chaque plateforme (évolution des abonnés, nombre d'interactions, nombre de vues/impressions, commentaires…). En complément, il effectuera un reporting régulier auprès du Responsable Communication et Partenariats.

5. EVENEMENTS

Dans le cadre des missions décrites ci-dessus, le prestataire sera amené à se déplacer sur des événements dont annuellement :

- La Semaine Olympique Française à Hyères (8 jours)
- Les Etapes du Engie Kite Tour (12 jours)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr
La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Il devra être également présent à l'occasion du Top Clubs (1 matinée à Paris), la Révélation du Marin de l'Année (1 Soirée à Paris).

Il peut être également amené à se déplacer sur des événements ponctuels tel que des rassemblements de l'Equipe de France ou sur des grandes compétitions internationales telles que les Championnats du Monde regroupés (1 édition en 2023, 15 jours au Pays Bas), mais aussi pour accompagner des rencontres de clubs ou lors d'événements institutionnels.

6. THEMATIQUES ABORDEES

Le prestataire sélectionné sera amené, dans le cadre des missions décrites ci-dessus, à traiter de sujets très variés autour du thème de la voile et de la mer au sens large. Sans que cette liste ne soit exhaustive les principales thématiques seront :

- Des prises de paroles institutionnelles,
- La promotion du réseau des Ecoles Françaises de Voile,
- La mise en avant des offres des clubs de la FFVoile,
- La vie et les actions remarquables des clubs, de leurs bénévoles et professionnels,
- Le Top Clubs et les clubs titrés à cette occasion,
- Les offres, les réseaux labellisés et les nouveaux projets de la fédération,
- Le partage d'histoires d'hommes et de femmes en lien avec la mer,
- La communication de l'Equipe de France de Voile,
- Le relais des performances des délégations FFVoile à l'international (jeunes, non-olympiques),
- Les performances nautiques (sportives ou non),
- La mise en avant des événements majeurs de l'année,
- La promotion des Championnats de France Jeunes,
- Les étapes du Engie Kite Tour,
- La promotion des Championnats de France Open (Classes et Pratiques),
- La révélation du Marin de l'Année,
- Les partenaires de la Fédération…

7. ELEMENTS DE REPONSE ATTENDUS

Il est demandé aux prestataires candidats de présenter :

- Une présentation de l'entreprise et des références reconnues dans des domaines similaires ou proches de ceux de la Fédération Française de Voile,
- Leurs recommandations sous la forme d'un document numérique ou de plusieurs documents numériques séparés,

  Un budget détaillé.

Les prestataires sont également libres de proposer, en complément des réponses attendues, des idées,

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr
La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

des activations ou des opérations complémentaires pouvant répondre aux objectifs fixés par la FFVoile et présentés dans les éléments de contexte.

8. LES CRITERES DE SELECTION

Un Comité de sélection, composé notamment du Responsable de la Communication et des Partenariats et de deux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile dont celui en charge de la Communication étudieront toutes les réponses apportées et pourront, s'ils le jugent nécessaire, organiser des rendez-vous avec les prestataires ayant apporté une réponse.

Les critères retenus seront :

- La compréhension du dossier et la pertinence de l'analyse,
- La qualité des recommandations,
- Les compétences et l'expertise,
- Les idées complémentaires apportées,
- Le prix de la prestation annuelle.

La Fédération Française de Voile se réserve le droit de ne pas attribuer la consultation décrite ci-dessus, ou d'en attribuer qu'une partie, si les éléments de réponses adressés ne répondent pas aux critères attendus.

9. CALENDRIER

Les réponses à la consultation devront parvenir à la FFVoile au plus tard le jeudi 17 février 2022 à 12h00 à l'attention de :

Olivier CLERMONT
Responsable Communication et Partenariats.
olivier.clermont@ffvoile.fr
06 60 04 81 00

La mission du/des prestataire(s) retenu(s) débutera idéalement le lundi 21 mars 2022. Elle se formalisera dans le cadre d'un contrat annuel prenant effet le 21 Mars 2022 et se terminant le 20 mars 2023. Il sera renouvelable une fois (du 21 mars 2023 au 31 janvier 2025) afin de pouvoir affiner les missions en fonction de l'évolution du contexte.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

10. Annexe : Liste des comptes de la FFVoile

Facebook :

- FFVoile : 45 717 abonnés
- Les Equipes de France : 6 873 abonnés
- Championnats de France Jeunes : 1 862 abonnés
- Semaine Olympique Française : 3 061 abonnés
- Engie Kite Tour : 1 819 abonnés
- Ligue Nationale de Voile : 884 abonnés
- Faire de la voile.fr : 4 480 abonnés

Groupes Facebook :

- Kiteboard FFVoile (ouvert) : 1 700 abonnés
- Generation2024 (fermé) : 1 200 abonnés
- Voile Handivalide et Paravoile (ouvert) : 944 abonnés

Instagram :

- FFVoileFRA : 22 300 abonnés

Twitter :

- FFVoile : 17 200 abonnés
- FFVoile Evénement : 5 210 abonnés

Youtube :

- FFVoile : 3 280 abonnés

Linkedin :

- FFVoile : 4 655 abonnés

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72